

Mardi 20 octobre 2015



PRIÈRE

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. EWASKO

(N° 204) — *Loi sur la prévention de la cyberintimidation/The Cyberbullying Prevention Act*

M. RONDEAU

(N° 210) — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

Motion de M. GAUDREAU

(N° 207) — *Loi sur la livraison de produits et la fourniture de services à Winnipeg à l'extérieur de la ceinture périphérique/The Delivery of Goods and Provision of Services in Winnipeg Outside the Perimeter Act*

(M. GOERTZEN)

Motion de M^{me} DRIEDGER

(N° 205) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail (présomption relative au trouble de stress post-traumatique)/The Workers Compensation Amendment Act (Presumption re Post-Traumatic Stress Disorder)*

(M^{me} la ministre WIGHT — 5 min)

Motion de M^{me} STEFANSON

(N^o 202) — *Loi sur la participation du Manitoba au nouveau partenariat de l'Ouest/The Participation of Manitoba in the New West Partnership Act*

(M. ALTEMEYER — 8 min)

Motion de M. PEDERSEN

(N^o 211) — *Loi modifiant la Loi sur l'obligation alimentaire et la Loi sur la saisie-arrêt/The Family Maintenance Amendment and Garnishment Amendment Act*

(M. ALTEMEYER — 1 min)

Motion de M. GRAYDON

(N^o 213) — *Loi sur les droits et la protection des aînés/The Seniors' Rights and Elder Abuse Protection Act*

(M^{me} la ministre WIGHT — 9 min)

Motion de M^{me} STEFANSON

(N^o 208) — *Loi sur la responsabilité et la transparence en matière réglementaire/The Regulatory Accountability and Transparency Act*

(M. le ministre ALLUM — 5 min)

PROPOSITIONS

M. WIEBE — Mesures du gouvernement visant l'amélioration de parcs et la création d'aires protégées

14. Attendu :

que le Manitoba est réputé pour sa diversité naturelle, notamment pour ses lacs, ses rivières, ses forêts et ses prairies à herbes hautes;

qu'un grand nombre d'espèces et d'écosystèmes au Manitoba doivent être protégés pour que l'on puisse assurer leur survie;

que le gouvernement provincial prend des mesures énergiques et innovatrices dans le but de protéger nos ressources naturelles qui sont irremplaçables et d'offrir un environnement plus sain aux générations futures;

que le gouvernement provincial a récemment annoncé des mesures visant à protéger cinq espèces animales et végétales au Manitoba, deux écosystèmes ainsi que les prairies à herbes hautes et les alvars;

que l'initiative visant la protection d'écosystèmes en entier est la première en son genre en Amérique du Nord et la troisième au monde;

que le gouvernement provincial a entrepris des démarches essentielles visant la préservation des écosystèmes, des habitats et des espèces naturels de la province en améliorant le réseau de parcs du Manitoba et en créant des aires protégées, notamment des réserves écologiques;

que le gouvernement provincial prend en outre des mesures fermes pour protéger le lac Winnipeg et, qu'à cette fin, il préserve les terres humides, réduit les écoulements de nutriants dans les cours d'eau, lutte contre les espèces envahissantes telles les moules zébrées et investit dans les projets de recherche, notamment le Watershed System Research Program offert à l'Université du Manitoba, le navire de recherche sur le lac Winnipeg et les installations de la Région des lacs expérimentaux, que le gouvernement conservateur fédéral avait choisi de cesser de financer;

que l'opposition officielle a fermement contesté les mesures adoptées par le gouvernement provincial pour protéger les eaux et prévenir le changement climatique et qu'elle rendrait inefficaces les dispositions législatives portant sur la protection des eaux au Manitoba,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba réitère son appui à l'égard de l'initiative qui vise la protection d'écosystèmes en entier, première en son genre en Amérique du Nord;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à continuer sa lutte pour protéger les ressources naturelles irremplaçables du Manitoba, dans l'intérêt des générations futures.

PROPOSITIONS — DÉBAT

2. M. GOERTZEN — Indemnités de départ aux frais des familles manitobaines
(M. ALTEMEYER — 9 min — Il reste 123 min)
4. M. PEDERSEN — Problèmes du secteur minier causés par la mauvaise gestion de la part du gouvernement provincial
(M. GAUDREAU — 9 min — Il reste 123 min)
5. M. PETERSEN — Élimination des obstacles à l'obtention de bons emplois
(M. EWASKO — 1 min — Il reste 125 min)
6. M. GRAYDON — Amélioration de la stratégie manitobaine sur les foyers de soins personnels de longue durée
(ouvert)
7. M. GAUDREAU — 2015 — Année du sport
(M. CULLEN — 9 min — Il reste 121 min)
9. M. SWAN — Festival Pride Winnipeg et droits de la personne au Manitoba
(M. EICHLER — 9 min — Il reste 123 min)
10. M. MARTIN — Incapacité du gouvernement provincial face à la prolifération d'espèces envahissantes au Manitoba
(ouvert)
11. M. HELWER — Incapacité du gouvernement provincial à faire face au problème des microbilles
(ouvert)

12. M^{me} HOWARD — Soutien face à un système universel fort de services de garde d'enfants
(M. EWASKO — 8 min — Il reste 121 min)

13. M. FRIESEN — Déficits chroniques nuisant aux services essentiels
(M. le ministre SARAN — 7 min — Il reste 122 min)

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M^{me} STEFANSON

(N^o 209) — *Loi sur la budgétisation axée sur les résultats/The Results-Based Budgeting Act*

M. SWAN

(N^o 300) — *Loi modifiant la Loi sur la « Mount Carmel Clinic »/The Mount Carmel Clinic Amendment Act*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M^{me} ROWAT

M. SCHULER

GRIEFS

ORDRE DU JOUR (suite)

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(39 h 39 min)

(Assemblée — Conseil exécutif)

(salle 255 — Emploi et Économie)

(salle 254 — Santé, Vie saine et Aînés)

ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M. le *ministre* CHIEF

(N^o 18) — *Loi sur les professions reconnues/The Certified Occupations Act*
(amendement [4] — M^{me} STEFANSON)

M. le *ministre* LEMIEUX

(N^o 70) — *Loi sur les services immobiliers/The Real Estate Services Act*
(amendement [1] — M. SCHULER)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* ALLUM

(N^o 2) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (faible effectif des classes)/The Public Schools Amendment Act (Small Classes for K to 3)*
(M. GOERTZEN — 22 min)

Motion de M. le *ministre* ALLUM

(N^o 7) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (superficie réservée aux garderies dans les écoles)/The Public Schools Amendment Act (Protecting Child Care Space in Schools)*
(M. GOERTZEN)

Motion de M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS

(N^o 25) — *Loi sur le protecteur des enfants/The Children's Advocate Act*
(M. WISHART)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* LEMIEUX

(N^o 27) — *Loi modifiant la Loi sur la médecine vétérinaire/The Veterinary Medical Amendment Act*

M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS

(N^o 29) — *Loi modifiant la Loi sur la pension de la fonction publique/The Civil Service Superannuation Amendment Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N^o 33) — *Loi sur la réforme du droit de la famille (mesures pour le mieux-être des enfants)/The Family Law Reform Act (Putting Children First)*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* DEWAR

(N^o 36) — *Loi d'exécution du budget de 2015 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2015*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M^{me} la *ministre* BLADY

(N^o 37) — *Loi sur la radioprotection/The Radiation Protection Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N^o 38) — *Loi sur la protection des images intimes/The Intimate Image Protection Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* CALDWELL

(N^o 39) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg et la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles) (transparence et responsabilité accrues au niveau local)/The City of Winnipeg Charter Amendment and Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Amendment Act (Enhancing Local Transparency and Accountability)*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS

(N^o 40) — *Loi modifiant la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles)/The Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Amendment Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 41) — *Loi corrective de 2015/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2015*
